



Ottawa, Canada

Volume 9, N° 8
(Hebdomadaire)

le 25 février 1981

Le Canada annonce une nouvelle politique de bilatéralisme	1
Visite d'un ministre canadien en Afrique francophone	3
Aide canadienne à la Barbade	3
Initiatives gouvernementales à l'intention des personnes handicapées	4
Aquisition de Petrofina Canada par la société d'État Petro-Canada	4
Un "pays des merveilles" à Toronto	5
Ouverture d'une usine de transformation de l'arachide	6
Croisières comme à la Belle Époque	6
Découverte sur la lèpre	6
Vers un moteur d'automobile encore plus économique	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Canada annonce une nouvelle politique de bilatéralisme

Le développement continu du Canada force à reconnaître que "si l'interdépendance entre les pays est essentielle, la meilleure solution...consiste à choisir les types de relations bilatérales qui peuvent prospérer et durer, et servir les intérêts économiques du Canada", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, dans une allocution prononcée devant l'Empire Club of Canada, le 22 janvier à Toronto.

...L'une des caractéristiques des années 80 sera l'importance croissante des relations de gouvernement à gouvernement dans le processus décisionnel international sur le plan économique. De plus en plus nombreux sont les pays pour qui les échanges et la coopération économiques à grande échelle constituent le lien permettant d'établir et de maintenir entre eux de solides relations politiques. Et le monde des années 80 verra, à n'en pas douter, un accroissement de ces relations d'État à État. Le Canada se doit d'examiner très attentivement la façon dont il entend réagir à ce phénomène et de consacrer beaucoup plus d'efforts au développement systématique du type d'association politique que son développement exige.

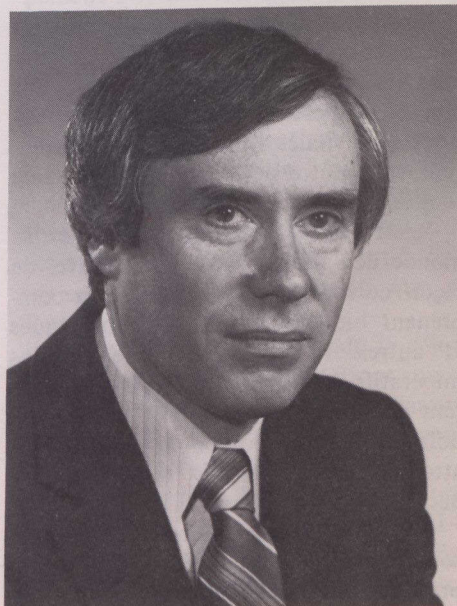
Tous ces facteurs — le monde incertain des années 80, la nature du processus décisionnel dans le développement écono-

mique, la concurrence accrue pour le Canada à l'étranger, la nécessité de relations politiques viables et fortes — me convainquent que nous devons poursuivre une politique de bilatéralisme plus concentrée. Le Canada a sans doute été mieux connu au fil des ans pour son multilatéralisme que pour son bilatéralisme. Nous comptons parmi les nations les plus internationalistes du monde et nous sommes reconnus comme telle à l'échelle mondiale. Nous acceptons la règle de droit. Nous sommes membres fondateurs des Nations Unies et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), du Commonwealth et de la Francophonie, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Nous participons même maintenant à des opérations de maintien de la paix. Nous aidons à formuler des plans de paix. Nous sommes des chefs de file dans l'aide au développement et dans les négociations sur le désarmement... C'est là un trait impérisable de notre patrimoine et je suis convaincu que les Canadiens sauront le cultiver avec zèle.

A l'heure actuelle, le premier ministre et moi-même sommes engagés dans deux grandes initiatives s'inscrivant dans cette tradition: la "gestion" des crises dans le contexte des relations Est-Ouest et le dialogue Nord-Sud.

Nos efforts pour "gérer" les crises en amenant le bloc occidental à faire front commun se sont fait sentir à l'occasion des crises afghane, iranienne et polonaise cette année; à notre avis, ils ont obtenu de plus en plus de succès...

Lors des réunions de l'OTAN auxquelles j'ai assisté à Bruxelles en décembre



M. Mark MacGuigan

C'était cette semaine...

La victoire d'Anne Heggtveit, le 26 février 1960, au slalom féminin des Jeux olympiques d'hiver à Squaw Valley (États-Unis), permettait au Canada d'obtenir sa première médaille d'or dans des épreuves olympiques de ski. Grâce à sa victoire, Anne Heggtveit gagna aussi le championnat général mondial et le championnat mondial de slalom.

dernier, j'ai...pu constater l'émergence, après une année de pressions de notre part et une année marquée de crises, d'une espèce de consensus selon lequel le bloc occidental se devait d'unir ses efforts en temps de crise et qu'il ne fallait pas laisser ce processus au hasard. Ce qui m'a amené à la conclusion que notre politique extérieure commençait à porter fruit.

Pour ce qui est de notre autre grande initiative dans ce domaine, c'est-à-dire le dialogue Nord-Sud, le premier ministre y a certainement contribué ces derniers jours en essayant de rallier à sa cause certains pays du Sud, certains du Nord et certains autres qui, tout en appartenant au Sud — comme les pays producteurs de pétrole — sont, dans un certain sens, dans une catégorie spéciale, n'appartenant ni au Nord ni au Sud.

Nous poursuivons ces efforts, dans la perspective du Sommet économique qui se tiendra à Ottawa en juillet, de la Conférence prévue des nations sur les questions Nord-Sud, en juillet au Mexique, et de la Conférence du Commonwealth, en septembre à Melbourne...

Mais le monde n'est pas unidimensionnel; il est pluridimensionnel et notre politique étrangère doit l'être également. Il ne suffit pas que nous soyons les chefs de file mondiaux de l'internationalisme, encore qu'il ne faille pas perdre cette distinction. Parallèlement à notre internationalisme, nous devons également mettre l'accent sur une politique de bilatéralisme.

...Fort des conclusions d'études commandées et exécutées et en application d'une décision du Cabinet, je suis en mesure aujourd'hui d'annoncer une nouvelle politique de bilatéralisme pour le Canada.

Nouvelle politique

Peu d'objectifs de politique extérieure peuvent être réalisés sans persistance dans l'effort. Le Canada doit être prêt à concentrer ses ressources pour nouer avec des pays clés les relations politiques nécessaires, en déployant d'une manière sélective tous les instruments politiques de l'État, y compris les visites au plus haut niveau. Ces instruments peuvent comprendre la politique commerciale, l'accès aux ressources canadiennes, les liens contractuels entre gouvernements, les ententes bilatérales en matière de défense, les programmes culturels et d'information, et, dans certaines circonstances, même l'aide au développement.

Le gouvernement doit être prêt à l'occasion à donner préséance à des considérations générales à long terme qui influent sur la relation, par rapport à des intérêts à plus court terme et de caractère plus limité. Les relations doivent être subordonnées à la gestion centrale des politiques, et doivent être marquées au coin de la crédibilité, de la cohérence et de la planification. Comme le Canada dispose de ressources humaines et financières limitées et qu'il doit tenir compte dans ses actions de limites imposées au regard des dépenses gouvernementales, son approche globale à l'égard des autres pays doit être également choisie en fonction de ses objectifs fondamentaux. Nous devons concentrer nos énergies et nos ressources pour atteindre ces objectifs. C'est donc dire qu'il faut établir des priorités entre les relations et que la définition de ces priorités doit être systématisée.

Pays de concentration

Comme instrument fondamental de sa politique étrangère globale et différenciée, le gouvernement a donc décidé d'axer davantage son attention sur un nombre déterminé de pays de concentration. L'objectif consiste généralement à renforcer les relations à long terme avec ces pays du fait qu'ils pourraient servir nos objectifs de développement national à long terme. Mais l'importance de ces pays viendrait également de leur contribution possible à nos objectifs et intérêts généraux. Cette liste inclurait tant des pays de concentration établie de longue date que des nouveaux venus.

C'est évidemment avec les États-Unis que nous entretenons les relations bilatérales les plus profitables pour nous. Sur plusieurs aspects fondamentaux, ces relations sont vitales à notre politique étrangère et à notre développement. Mais ce sont là des relations que nous, au Canada, — c'est-à-dire le gouvernement et le monde des affaires — devons cultiver de façon cohérente et productive, en comprenant bien nos priorités, économiques et autres. Il est évident que certains impératifs économiques du Canada diffèrent de ceux des États-Unis. Mais cela ne doit pas nous empêcher de nous aider à atteindre nos objectifs nationaux respectifs.

Il est, bien sûr, d'autres relations qui sont vitales pour nous. Les marchés qui prennent le plus d'expansion pour nos biens d'équipement sont en Amérique

latine, au Moyen-Orient et dans certains pays qui ne figurent pas actuellement au nombre des pays avec lesquels nous entretenons des relations traditionnelles...

Je crois cependant que nous devons comprendre dans le détail la nature de ces relations bilatérales et les qualités qu'elles devraient avoir. Si elles doivent être cohérentes et durables, nous devons être prêts à nous engager à long terme. Nous devons planifier nos approches et mener avec logique notre politique étrangère bilatérale. Dans cette optique, tous les instruments gouvernementaux pertinents doivent...être mis à profit pour servir cette relation. Dans la mesure du possible, nous devons éviter les contradictions dans nos relations. Pour ce faire, les critères que nous allons adopter dans le choix de nos principaux partenaires économiques ne peuvent être seulement économiques. Il va nous falloir tenir compte de tout un éventail de facteurs politiques, par exemple la compatibilité des valeurs, les liens culturels et la communauté de nos intérêts dans d'autres sphères d'activité.

Je pense qu'au Canada le secteur public et le secteur privé de notre économie doivent reconnaître l'influence que nous sommes en mesure d'exercer; nous ne devrions pas craindre, par ailleurs, d'établir à l'occasion des liens à l'intérieur même de nos relations, de manière à pouvoir faire entrer en jeu une question en regard d'une autre de façon positive et productive. Nous devons également nous attacher davantage à poursuivre des objectifs communs et à recourir plus volontiers à la politique étrangère comme moyen de servir véritablement nos intérêts nationaux.

Consultation avec les provinces

Le gouvernement fédéral entend discuter de cette approche bilatérale de la politique étrangère avec les gouvernements provinciaux, et la développer davantage en consultant les leaders du monde des affaires et autres dirigeants canadiens. Mais les grandes lignes de la politique sont claires: le Canada cherche à négocier des associations davantage productives de par le monde.

Je pense que l'établissement de ces relations est compatible avec les grands objectifs de notre politique étrangère. Nous allons continuer à rechercher la conciliation multilatérale et des solutions aux problèmes du monde. Nous ne devons pas laisser l'instabilité des années 80,

(suite à la page 8)

Visite d'un ministre canadien en Afrique francophone

M. Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale et conseiller pour les affaires francophones auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, est de retour d'un voyage en Afrique effectué du 15 au 26 janvier.

Le but de ce voyage était de développer encore davantage et de raffermir les liens d'amitié et de coopération qui unissent le Canada et divers pays de l'Afrique francophone.

Le Ministre aura parcouru plus de 6 500 kilomètres qui l'ont mené, outre Bamako (Mali), Ouagadougou (Haute-Volta), Niamey (Niger) et Abidjan (Côte d'Ivoire) dans les agglomérations de Nioro et Tombouctou au Mali, Kombisseri en Haute-Volta, Boubon au Niger, Grand Bassam et Bigerville en Côte d'Ivoire.

S'étaient joints à M. De Bané des représentants du ministère des Affaires extérieures, de l'Agence canadienne de développement international et du ministère de l'Industrie et du Commerce. De plus, les quatre ambassadeurs des pays concernés en poste à Ottawa ont accueilli et accompagné le Ministre dans leurs pays respectifs.

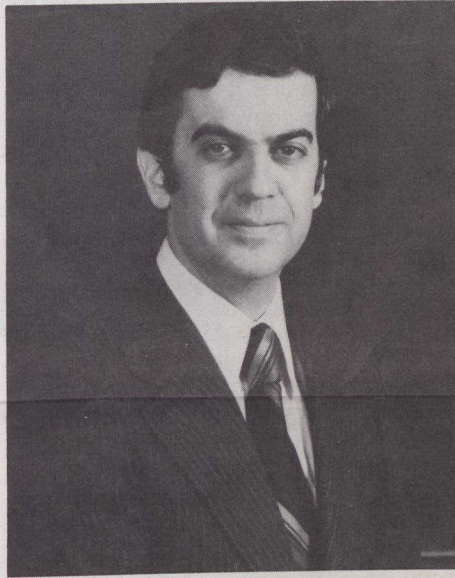
Le ministre canadien a eu des entretiens avec les présidents de chacun des pays visités: M. Moussa Traore, au Mali, M. Saye Zerbo, en Haute-Volta, M. Seyni Kountche, au Niger, et M. Felix Houphouët-Boigny, en Côte d'Ivoire.

Les entretiens ont porté sur les grandes questions internationales, telles que le dialogue Nord-Sud et la Francophonie, et sur la coopération canadienne avec les pays concernés.

Sur la question du dialogue Nord-Sud, M. De Bané a exprimé, à la satisfaction de ses interlocuteurs, la volonté du Canada de mettre tout en oeuvre pour améliorer les conditions de vie des pays en développement. Il a souligné l'urgence d'appliquer des mesures pour atténuer les disparités entre pays industrialisés et pays en développement. Ses hôtes ont confirmé leur accord et offert leur collaboration au Canada pour la réalisation de ces buts.

En ce qui touche l'évolution de la francophonie internationale, le ministre De Bané a décrit la politique canadienne et manifesté le soutien du Canada au projet de rencontre des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones.

Durant ses 12 jours de visite, le minist-



M. Pierre De Bané

tre De Bané a aussi rencontré 26 ministres de ces différents États et de nombreuses personnalités locales, gouverneurs, préfets, maires, hommes d'affaires, pour discuter plus spécifiquement de questions sectorielles.

Programmes de coopération

Des similitudes de vues sont apparues sur les grandes priorités que l'on doit accorder au développement, en particulier, le désenclavement, le domaine agricole, l'eau et la scolarisation.

M. De Bané a annoncé deux subventions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour la réalisation de projets au Mali et en Haute-Volta.

La première consiste en l'accord d'une somme supplémentaire de \$2 millions au projet de développement rural intégré du Kaarta (Mali), projet de l'ACDI visant à améliorer le niveau de vie de la population d'une des régions les plus isolées du pays par l'intensification de la production agricole et de l'élevage, ainsi que par l'aménagement du territoire.

M. De Bané a aussi présidé la délégation canadienne aux consultations annuelles canado-maliennes sur les programmes de coopération, qui se sont tenues à Bamako les 16 et 17 janvier.

La deuxième subvention vise la mise sur pied d'un programme pluriannuel de bourses en Haute-Volta. Afin d'accroître le potentiel économique des ressources humaines de la Haute-Volta, le Canada

financera la formation de 175 années-bourses en Haute-Volta, de 54 dans d'autres pays en voie de développement, et de 56 au Canada dans le domaine de l'agriculture, du génie électrique, de la santé et des travaux publics.

M. De Bané a également annoncé une augmentation "substantielle" du programme de coopération canadienne avec le Niger.

Enfin, la dernière étape du voyage de M. De Bané a été l'occasion de la signature d'un accord de prêt de \$34,4 millions au programme ivoiro-canadien d'électrification rurale. Ce programme vise à raccorder les villes de Odienné et Seguela au réseau interconnecté de l'Énergie électrique de la Côte d'Ivoire et à apporter l'électricité aux villes et villages environnants. (Un protocole d'entente portant sur une subvention canadienne de \$6,6 millions à ce programme avait été signé en décembre dernier à Ottawa.)

Les objectifs de cette visite, à savoir promouvoir une contribution canadienne accrue à la coopération, rappeler le rôle de premier plan du Canada et de son premier ministre dans la relance du dialogue Nord-Sud, expliquer la position canadienne à l'égard de la fixation des prix des matières premières, et en dernier lieu promouvoir le développement de la coopération industrielle et commerciale, ont été atteints.

Aide canadienne à la Barbade

Le Canada apportera son aide, sous forme de prêt, à la troisième phase d'un plan d'aménagement des ressources en eau de la Barbade.

Le prêt de \$6,5 millions permettra de payer les tuyaux, les raccords, les installations mécaniques et électriques, les réservoirs d'eau et les fournitures connexes venant du Canada, de même que les frais d'expédition. Il est assorti d'un intérêt de 3 p. cent, d'une échéance de 30 ans et d'un délai d'amortissement de sept ans.

La contribution du Canada aux trois phases du projet s'élève maintenant à \$12,1 millions pour les dix dernières années.

Des experts de l'Agence canadienne de développement international ont évalué, l'an dernier, les améliorations apportées depuis 1968. Selon leurs conclusions, les maladies transmises par l'eau ont diminué et les normes d'hygiène se sont nettement améliorées.

Initiatives gouvernementales à l'intention des personnes handicapées

Deux ministères ont annoncé récemment des initiatives prises à l'intention des personnes handicapées. Il s'agit d'un programme de subventions salariales, créé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et d'un projet touchant plusieurs domaines, dont le sport et les publications, annoncé par le ministre responsable de la Condition physique et du Sport amateur.

Programme de subventions salariales

"L'Année internationale des personnes handicapées vise particulièrement à promouvoir chez celles-ci la pleine participation et le sentiment d'appartenance à la population active", a déclaré le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Le Ministre annonçait un programme pilote de subventions salariales visant à aider les handicapés physiques et mentaux ainsi que les autres personnes très défavorisées en matière d'emploi à obtenir un travail permanent dans le secteur privé.

Le Programme coûtera, estime-t-on, \$25 millions en 1981-1982 et \$34,1 millions l'année suivante. On s'attend que 2 300 personnes handicapées et 4 600 Canadiens défavorisés en matière d'emploi obtiennent ainsi un travail permanent dans le secteur privé.

L'aide offerte aux employeurs se répartit en trois phases. Dans la première, l'on versera 85 p. cent du salaire brut, dans la deuxième, 50 p. cent, et dans la troisième, 25 p. cent. Pour les personnes handicapées, la première phase sera de trois mois tandis que les deux autres dureront six mois chacune, soit 15 mois au total. Pour les personnes défavorisées en matière d'emploi (autochtones, femmes vivant de prestations de mères nécessiteuses, ex-détenus et jeunes) toutes les phases dureront trois mois, soit neuf mois au total.

Le programme, qui doit entrer en vigueur le 1er mai prochain, définit par "personnes défavorisées" des personnes en chômage depuis 20 à 26 semaines, qui désirent travailler mais qui ont peu de chances d'obtenir un emploi pendant une période analogue. Pour les handicapés, le préalable n'est que de cinq semaines de chômage sans grand espoir de se trouver un emploi permanent au cours des 13 semaines suivantes.

Le plafond est fixé à \$10 000 par employé; en outre, 20 p. cent maximum des travailleurs d'une entreprise peuvent être subventionnés. Il n'est pas nécessaire que ce soit de nouveaux emplois, mais on s'attend que les employeurs gardent les bénéficiaires à leur service lorsque la subvention se terminera et aucun autre employé ne doit perdre son poste en raison du programme.

Par ailleurs, jusqu'à \$5 000 par établissement peuvent être versés pour aider au réaménagement des lieux de travail ou à l'achat d'équipement spécial si c'est indispensable pour permettre aux travailleurs handicapés d'occuper leur emploi; jusqu'à \$100 par employé peuvent être accordés pour fournir aux bénéficiaires le matériel nécessaire (casques protecteurs, bottes et autres).

"On a beaucoup d'idées fausses sur l'embauchage des handicapés, a déclaré le Ministre. Les employeurs qui ont participé à une enquête menée par la Chambre de commerce du Canada ont pourtant déclaré que l'assiduité, le taux de roulement et la qualité du travail des employés handicapés étaient tous excellents".

M. Axworthy a précisé que les programmes de formation et de création directe d'emplois contenaient déjà des dispositions spéciales permettant aux handicapés et aux personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'en bénéficier.

Autres projets

Le gouvernement consacrera aussi \$300 000 à des projets touchant les loisirs, la recherche, le sport et les publications. Ces projets, financés à même les revenus de la loterie de Condition physique et Sport amateur, ont été conçus spécialement pour répondre aux besoins et aspirations des personnes handicapées physiques.

L'un de ces projets est la réalisation, en coopération avec l'Office national du film, d'une série de courts métrages sur l'entraînement des athlètes handicapés. La première phase du programme demandera un déboursé d'environ \$52 500.

L'Association canadienne des loisirs et parcs, avec le concours financier de Condition physique Canada, entreprendra une étude de l'équipement dont disposent actuellement les terrains de jeux, dans l'optique de l'adaptation qui s'impose pour les enfants handicapés. Une équipe

d'architectes et de concepteurs étudiera l'équipement actuel et les structures de jeu, puis planifiera de nouvelles installations ou un équipement modifié qu'elle mettra ensuite à l'épreuve. Une somme de \$30 000 a été consacrée à ce projet.

Condition physique Canada apportera une aide financière de \$27 500 à une édition spéciale de *Récréation Canada* consacrée aux besoins et problèmes des personnes handicapées "dans les domaines de la récréation physique, de la condition physique et du sport". *Récréation Canada* est une publication de l'Association canadienne des loisirs et parcs distribuée à tous les organismes de sport et de loisirs et aux agences gouvernementales.

De plus, une contribution de \$75 000 sera consacrée à des projets entrepris conjointement par Condition physique et Sport amateur Canada et les provinces, de même qu'à d'autres projets recommandés par le Comité d'étude des subventions de l'Année internationale des handicapés physiques.

Acquisition de Petrofina Canada par la société d'État Petro-Canada

Une transaction importante conclue entre Petro-Canada et Petrofina S.A. permettra à la première d'acquérir la société Petrofina Canada Inc.

L'entente est, cependant, sujette à l'approbation des membres du Conseil d'administration et des actionnaires de Petrofina Canada.

La société d'État Petro-Canada a annoncé le 3 février qu'une de ses filiales achèterait l'actif complet et assumerait toutes les dettes de Petrofina Canada. Le paiement de l'actif sera fait par l'émission de titres provenant de la filiale acheteuse.

Par sa filiale, Petro-Canada fera une demande publique d'acquisition pour chacune et toutes les actions de Petrofina Canada Inc. à \$120 par action en argent canadien, ou l'équivalent en argent américain à ce moment. Petrofina S.A., qui possède environ 70 p. cent de Petrofina Canada, a accepté de déposer suffisamment d'actions pour cette offre afin d'assurer qu'au moins 51 p. cent de Petrofina Canada soit acquis par Petro-Canada. Les actionnaires de Petrofina Canada auront le droit de déposer leurs actions à Petrofina Canada en vertu de l'offre d'achat en 1981, 1982 et 1983.

(suite à la page 8)

La chronique des pays

Un "pays des merveilles" à Toronto

Du haut de la montagne artificielle du parc d'attractions Wonderland, situé aux environs de Vaughan (Ontario), la vue s'étend jusqu'à la tour du CN au centre-ville de Toronto, à 32 kilomètres de distance. Au pied de la montagne, s'étalent 144 hectares de rêve et de fantaisie.

Ce petit royaume indépendant, fruit de l'imagination, qui ouvrira ses portes le 23 mai prochain, est la conception canadienne de Disneyland.

Wonderland, bâti au coût de \$115 millions, comportera une trentaine de manèges en tous genres, quatre spectacles présentés plusieurs fois par jour, divers restaurants offrant toute une gamme de spécialités, des chenils climatisés pour les animaux familiers, et même une succursale de la banque Toronto-Dominion. Et tout cela n'est qu'un début.

Ce que l'avenir nous réserve

Les cinq secteurs thématiques seront terminés en mai: la rue Internationale, la foire Internationale, la foire médiévale, l'exposition universelle de 1890 et le petit monde de Hanna-Barbera. Quant au quartier des pionniers canadiens, il sera prêt en 1982.

Dans les quatre pavillons de la rue Internationale (alpin, scandinave, latino-américain et méditerranéen), les visiteurs pourront se procurer des souvenirs: poupées espagnoles, objets en verre soufflé, etc.

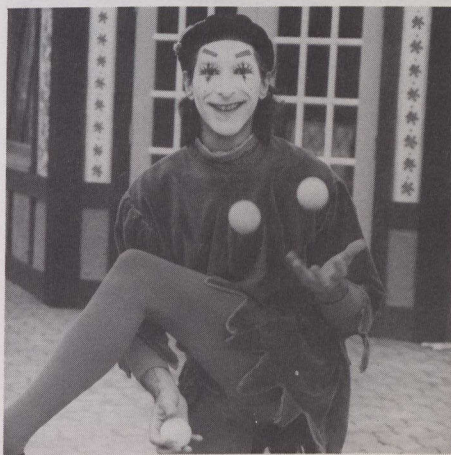
Un amphithéâtre grec en plein air

pouvant accueillir 3 500 personnes présentera en alternance un spectacle de musique *pop* et *country* de 30 minutes et une comédie musicale évoquant les amours de la jeunesse des années 50.

Dans le quartier de la foire médiévale, le théâtre Canterbury (théâtre moderne de 1 100 places logé dans un château offrira une revue musicale de 40 minutes intitulée *Those Magnificent Movies*, exécutée par 20 chanteurs et danseurs qui porteront plus de 200 costumes, soit un costume différent toutes les quatre minutes.

Sur le vaisseau corsaire ancré dans la baie d'Arthur, les visiteurs admireront un feu d'artifice et des tours d'acrobatie.

A l'exposition universelle de 1890, les enfants joueront au billard électrique et à des jeux sur vidéo au Crystal Arcade, version réduite du célèbre Crystal Palace de Londres, tandis que leurs parents



Certaines attractions sont gratuites.



La montagne, vue partielle.

feront un tour sur les chevaux de bois d'un vieux manège rénové datant de 1928.

Une fois franchie l'entrée en arc-en-ciel qui mène au petit monde de Hanna-Barbera, otaries, dauphins, oiseaux dressés divertiront jeunes et moins jeunes. C'est dans ce quartier du parc que l'on trouvera le Ghoster Coaster (pour y parvenir, il faudra d'abord traverser une maison hantée), les voitures Flinstone dans lesquelles les enfants pourront manger des Barney's burgers, dont le nom rappelle l'un des personnages de la série télévisée *Les Pierrafeu* (en anglais *The Flinstone*), et les Boulder Bumpers (des autos tamponneuses conçues pour ceux qui ne dépassent pas une certaine taille).

On pourra aussi applaudir des jongleurs qui se produiront dans les cours, des plongeurs de haut vol comme ceux d'Acapulco et un groupe de musiciens de jazz, les Pearly Kings. Fred Flinstone (dit Pierrafeu) et Yogi l'ours se laisseront photographier avec plaisir.

Le personnel de Wonderland estime qu'il faudra huit heures pour visiter toutes les attractions. On prévoit qu'une famille de quatre personnes dépensera en moyenne \$80; elle devrait cependant pouvoir s'en tirer pour \$46.

Situé à une demi-heure de voiture au nord-ouest de Toronto...Wonderland devrait accueillir deux à trois millions de visiteurs durant sa première saison.

Article de Linda Rheame, publié dans *Tourisme Canada*, publication de l'Office de tourisme du Canada.



Vue aérienne d'un secteur du "Pays des merveilles" prise en octobre 1980.

Ouverture d'une usine de transformation de l'arachide

La première usine canadienne de transformation de l'arachide a ouvert officiellement ses portes en décembre dernier.

Selon M. Gary Koestler, secrétaire du Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures du ministère de l'Agriculture, l'ouverture de cette usine représente la dernière étape importante vers l'établissement d'une nouvelle culture commerciale au Canada.

Située à Windham Centre, dans le Sud de l'Ontario, cette usine est le premier établissement de nettoyage, de décorticage et de classement construit par des Canadiens. D'une capacité de 5 000 tonnes, on peut y écaler, frire ou griller la récolte d'arachide.

L'année dernière, la récolte a été faite dans six fermes de 72 hectares chacune. Le rendement moyen était de 900 à 990 kilogrammes par acre (0,4 hectare).

Comme nos importations annuelles de cacahuètes et de leurs produits dérivés s'élèvent à près de \$60 millions, l'arachide est une nouvelle culture prometteuse pour l'Ontario où cette plante peut se développer sur les sols sablonneux des comtés de Norfolk, d'Elgin et d'Oxford.

Croisières comme à la Belle Époque

Un bateau à vapeur élégant, réplique des bateaux à aube du début du siècle, remontera le canal Rideau et le Saint-Laurent dès septembre prochain.

Cette idée de croisière revient à un entrepreneur de Kingston (Ontario), M. Robert Clark, président de la flotte Rideau St-Lawrence Cruise Ships Inc.

Le *Canadian Empress*, qui est en cours de construction, mesurera 33 mètres et pourra accueillir 64 passagers.

Le bateau, comprenant même une salle de réception garnie de draperies de velours rouge, est conçu pour offrir aux voyageurs le confort et l'atmosphère des bateaux de luxe qui, avant 1932, naviguaient sur la rivière Rideau.

Le coût d'une croisière de trois jours à bord du bateau à aube sera de \$255 à \$350 par personne, incluant les repas, les divertissements et la chambre (deux personnes par chambre).

M. Clark prévoit effectuer 50 croisières par année, profitant des mois de juillet et août pour naviguer sur le Saint-Laurent.

En mai, juin, septembre et octobre, le bateau circulera sur la voie navigable de la rivière Rideau entre Ottawa et Kingston.

Le bateau s'arrêtera pour la nuit à Jones Falls, Merrickville et Burritts Rapids, au cours du voyage entre Kingston et Ottawa, et au village historique Upper Canada Village, Alexandria Bay et Montréal lors du périple sur le Saint-Laurent.

Le projet de \$1,7 million sera financé en partie par le gouvernement de l'Ontario qui accordera un prêt et des garanties de l'ordre de \$500 000.

Découverte sur la lèpre

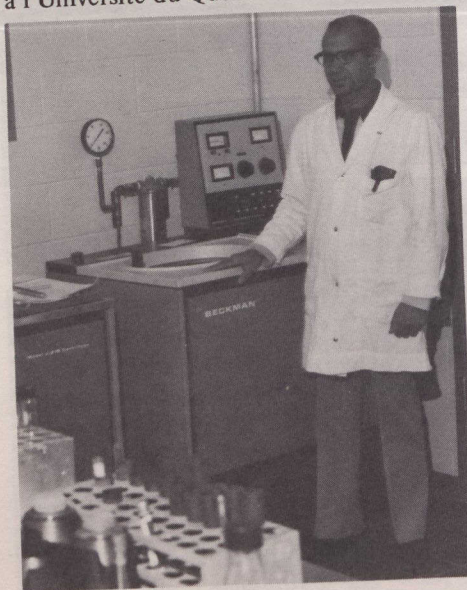
L'Institut Armand-Frappier de Laval (Québec) a réussi une première nord-américaine en transmettant la lèpre à des souris par l'inoculation de bacilles de Hansen purifiés qui avaient auparavant été cultivés sur un milieu artificiel.

Jusqu'à présent, il n'avait jamais été possible de cultiver ces bacilles en dehors de tissus vivants.

Les expériences de l'Institut confirment la déclaration de chercheurs japonais qui avaient rapporté la croissance *in vitro* de *M. Lepraemurium* sur milieu à base de jaune d'oeuf.

L'on doit au professeur Isahaque la réussite des recherches menées à l'Institut, lesquelles ouvrent la voie à des études scientifiques inédites et peut-être à la mise au point de vaccins ou de médicaments nouveaux contre la lèpre.

L'Institut Armand-Frappier est affilié à l'Université du Québec.



Le professeur Isahaque

Vers un moteur d'automobile encore plus économique

Un moteur d'automobile dont le rendement serait une fois et demie supérieur aux modèles actuels sera peut-être lancé sur le marché d'ici cinq ans, prévoit M. Jeff Owen, directeur général de K-Cycle Engines.

"Nous avons imaginé une nouvelle forme pour augmenter le temps de détente et nous avons abouti à un moteur plus petit, plus léger et un peu moins bruyant qu'un moteur ordinaire", explique M. Owen.

Ce moteur a été conçu au début des années 1970 par Hoken Kristiansen, ancien ingénieur en aéronautique devenu président de la Compagnie.

La prolongation du temps moteur, explique M. Owen, récupère une partie de l'énergie qui normalement est évacuée dans l'échappement d'un moteur ordinaire, et la transforme en énergie utile. Une voiture qui parcourt environ 11 kilomètres au litre d'essence avec un moteur ordinaire parcourrait presque 16 kilomètres au litre avec un moteur K-Cycle.

De grands constructeurs automobiles d'Italie et du Japon se sont montrés intéressés à cette invention, et les trois grands de l'industrie automobile américaine ont eu des entretiens avec M. Owen à ce sujet.

Des subventions

K-Cycle Engines a reçu l'an dernier une subvention de \$300 000 du gouvernement manitobain pour faire construire un nouveau laboratoire d'essais, et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a accordé \$340 000 de subventions à l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le premier moteur a vu le jour en 1977. La mise au point parfaite demandera encore trois à cinq ans.

Selon M. Owen, le K-Cycle n'est pas destiné à servir uniquement à l'automobile. Il a des applications bien définies dans l'industrie et l'agriculture: compresseurs, générateurs, tracteurs et rétroceuses.

Outre son économie de carburant, le moteur a l'avantage de peser de 25 à 30 fois moins que les modèles classiques.

La Compagnie K-Cycle Engines, fondée en 1974, compte à présent 28 employés.

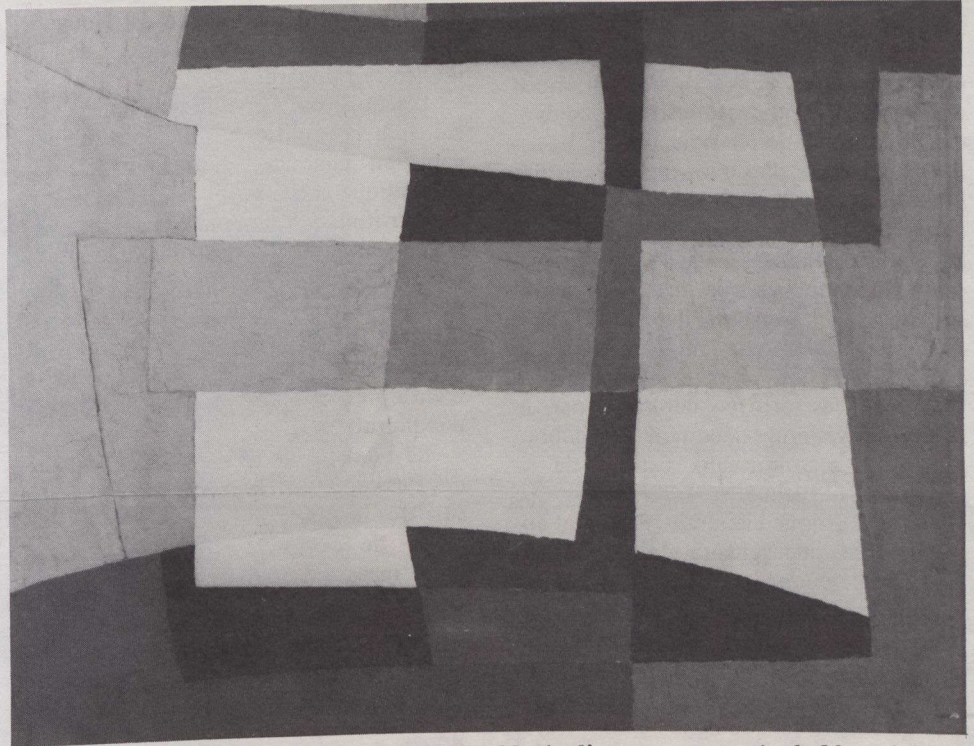
La chronique des arts

Propositions géométriques

“Une forme géométrique dessinée sur un plan aura eu le temps de livrer ses dimensions, sa position, sa couleur bien avant qu’il soit possible de décider ce qu’elle signifie et si elle signifie. Une telle forme décourage notre imaginaire et le met en déroute parce qu’elle peut à la fois tout et rien signifier. En revanche, elle attire notre attention sur ses qualités physiques réelles, sa présence”, déclare France Gascon, conservateur adjoint au service des expositions itinérantes du Musée d’art contemporain de Montréal, dans le catalogue accompagnant une exposition récente du Musée, intitulée *Dix ans de propositions géométriques: le Québec, 1955-1965*.

Cette exposition, réunissant des oeuvres sur toile et sur papier d’une dizaine d’artistes, retrace la période de l’art québécois (entre 1955 et 1965) pendant laquelle les peintres empruntèrent à la géométrie ses formes simples et son dessin précis. Sous le couvert de la géométrie, la peinture québécoise poursuit alors le combat amorcé par les automatistes pour une peinture abstraite, autonome, sans cesse renouvelée de l’intérieur et qui explore ses propres possibilités.

L’Exposition regroupait des oeuvres de plusieurs artistes partageant cet objectif. Les premiers plasticiens, Jauran, Belzile, Jérôme et Toupin, composent des harmonies de formes et de couleurs indépendan-



Médiation sur le bleu, Louis Belzile. Coll. du Musée d’art contemporain de Montréal.

tes de toute signification littéraire ou anecdotique. La lumière et la texture jouent encore un rôle dans leurs tableaux tout comme elles en joueront un dans les noirs et blancs de Borduas à Paris, oeuvres qu’on a déjà appelées “constructions harmoniques”. Leduc, Juneau et Goguen exaltent le dynamisme de la couleur pure dans des constructions complexes et ri-

goureuses alors que Molinari et Tousignant, plus radicaux, éliminent de la toile toute illusion de profondeur.

Il s’agit de la première exposition consacrée à la peinture de cette période et faisant le pont entre les premiers plasticiens, les lendemains géométriques de l’automatisme (Leduc, Borduas) et les plasticiens (Juneau, Molinari, etc.).

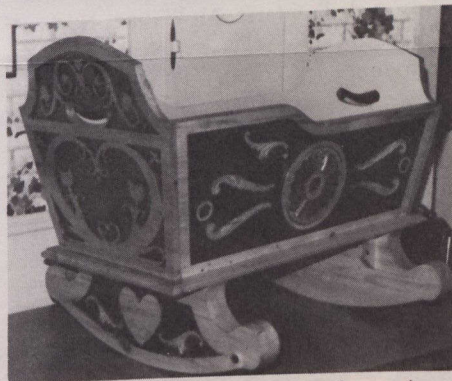
Un artisan du bois, Arsène Gallant

Un artisan-sculpteur de l’Île-du-Prince-Édouard s’est acquis une renommée mondiale pour ses petites croix. Environ 7 000 ont déjà été vendues en France, en Nouvelle-Guinée, en Autriche, en Espagne et en Floride (États-Unis).

Arsène Gallant, dont l’atelier se trouve à St-Chrysostome, est un ancien dessinateur qui, pour des raisons de santé, a dû prendre une retraite anticipée en 1973. C’est alors qu’il commença à travailler le bois, principalement le pin, dessinant lui-même les motifs qu’il désire reproduire.

En ce moment, M. Gallant travaille à une chaîne qui sera composée de 26 mailons sculptés dans un seul morceau de bois, de telle façon qu’ils seront entrelacés sans l’aide de joints.

L’une de ses plus belles créations, à laquelle Arsène Gallant tient beaucoup,



est un berceau fait selon les mêmes techniques que celles utilisées par les bergers des Alpes, et décoré de motifs qu’il a dessinés lui-même. Le berceau est destiné aux futurs petits-enfants de l’artiste.

Les oeuvres variées d’Arsène Gallant comprennent aussi des chandeliers, des bas-reliefs, et autres.

Remise du prix Canada-Suisse

La récipiendaire du prix Canada-Suisse pour 1980 n’a pu se rendre au Canada pour recevoir son prix, en raison de son âge et de son état de santé. Mme Alice Rivaz est âgée de 79 ans. Le Prix a été remis, en son nom, au directeur de la fondation Pro Helvetia. Mme Rivaz a reçu le chèque de \$2 500 qui accompagne le Prix lors d’une petite cérémonie, tenue le 27 janvier en présence de l’ambassadeur du Canada en Suisse, M. P. Dumas.

Rappelons que Mme Rivaz a reçu le Prix pour son roman *Jette ton pain*.

Le prix Canada-Suisse est accordé soit à un écrivain rédigeant en français, langue commune aux deux pays, soit à un auteur écrivant en anglais, en allemand, en italien ou en romanche, mais alors sur la base de la traduction française de l’oeuvre couronnée.

Le Canada annonce... (suite de la p. 2)

à laquelle j'ai déjà fait allusion, nous obliger à déroger à cette attitude. Mais le développement de relations bilatérales solides nous offre d'extraordinaires possibilités. Nous devrions être présents et actifs dans des villes comme Mexico, Séoul, Singapour, Djakarta, Lagos et Brasilia, pour n'en nommer que quelques-unes. Il devrait y avoir avec ces villes des échanges de visites au niveau ministériel, et il conviendrait que nous encourageions et facilitions les efforts déployés par le secteur privé pour découvrir des débouchés dans ces nouveaux centres de richesse et d'influence.

Cette politique viendrait également appuyer notre engagement global visant à améliorer la coopération entre le Nord et le Sud par l'intensification de liens concrets avec certains des nouveaux pays industriels qui comptent parmi nos meilleurs partenaires potentiels. Elle s'inscrirait également dans la ligne de nos efforts pour accroître le niveau de notre aide aux pays les plus démunis...

Acquisition de... (suite de la page 4)

Le principal actif de Petrofina Canada Inc. est le suivant: une production pétrolière d'environ 17 000 barils par jour et gazière d'environ 2,4 millions de mètres cubes par jour; une raffinerie d'une valeur nominale de 95 000 barils de pétrole par jour à Montréal; un intérêt de 5 p. cent dans le Projet de sables bitumineux Syncrude; un intérêt de 8 p. cent dans le projet de minage proposé de sables bitumineux Alsands; un réseau de distribution et de débouchés de détail pour l'essence et les produits pétroliers qui incluent plus de 1 000 débouchés dans les provinces de

l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'acquisition de Petro-Canada fait suite à la politique du gouvernement canadien annoncée dans le Programme énergétique national.

Petrofina S.A. entend cependant poursuivre ses activités pétro-chimiques au Canada (travaux d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz, investissements). Petro-Canada et Petrofina S.A. discuteront également de la possibilité d'entreprendre des travaux communs d'exploration.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Lalonde, a déclaré: "Je suis très heureux de l'annonce de l'acquisition de Petrofina par Petro-Canada. Cette mesure représente une étape importante dans la réalisation des objectifs établis par le gouvernement dans le Programme énergétique national [dont l'un des objectifs majeurs] est d'augmenter la part détenue par les Canadiens dans l'industrie du pétrole et du gaz".

Nouvelles brèves

Environ 12 000 personnes ont formé une chaîne humaine sur le pont Rainbow, à la frontière canado-américaine sur les chutes Niagara, pour marquer l'ouverture officielle de l'Année internationale des personnes handicapées.

Des élections générales provinciales auront lieu le 19 mars, a annoncé le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis. A la dissolution de l'Assemblée législative ontarienne, les conservateurs avaient 58 sièges, les libéraux, 34 et les néo-démocrates 33.

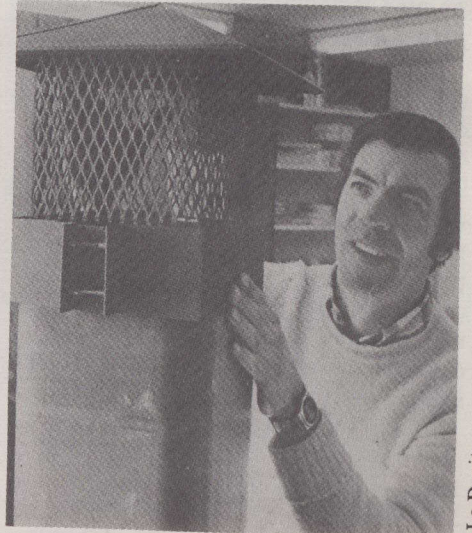
Un Finlandais de 43 ans, Pauli Siitonen, a remporté l'épreuve de la rivière Rouge, course de ski de fond qui a eu lieu à Lachute (Québec) le 8 février. Siitonen a terminé le parcours de 55 kilomètres en 3 h 14 mn 13 s.

Selon le directeur du département de physiologie de la faculté de médecine de l'Université Dalhousie, à Halifax (Nouvelle-Écosse), d'ici l'an 2030, la longévité des personnes bien portantes devrait plafonner à 85 ans. Selon le Dr Klassen la longévité dans les sociétés industrielles a presque atteint le niveau idéal.

Grâce à de nouvelles variétés et à la culture intensive, les chercheurs de la Station fédérale de recherches de Kent-

ville (Nouvelle-Écosse) ont réussi à accroître de dix à 20 fois les rendements des bleuets nains, principale culture fruitière de cette province. Le travail se poursuit pour tenter de créer des variétés encore meilleures. Dans ce but, 16 des meilleurs plants provenant des 3 500 variétés qui sont à l'essai à Kentville ont été choisis pour effectuer un essai coopératif à grande échelle. Quatre provinces canadiennes et l'État du Maine participent à cet essai qui s'échelonne sur six ans.

L'ensemble des conserves de maïs conditionné, pour l'année de récolte 1980, par les conditionneurs canadiens s'élève à 62 983 (maïs en conserve) et 23 805 (maïs congelé).



Le Droit

Le propriétaire d'une entreprise de matériaux de construction de Gatineau (Québec), M. Yvon Boucher (sur la photo), a mis au point un chapeau de cheminée qui protège les cheminées de tuiles ou de maçonnerie des effets des pluies acides. Le chapeau est fait d'acier galvanisé fini émail acrylique, avec un écran de mèche d'acier, assez solide pour résister au vent.

Le Conseil économique du Canada a publié dernièrement un ouvrage intitulé *L'Avenir de la pêche à Terre-Neuve. Les Promesses de la zone de 200 milles*, Gordon Munro, 127 pages, \$9,95 (Canada), \$11,95 (autres pays). On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services, Hull, Québec, Canada K1A 0SP.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé des mesures visant à retirer graduellement du marché certains herbicides à base de 2,4-D, des chercheurs ayant découvert qu'ils étaient contaminés par des dioxines.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.